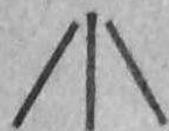


HERSART DE LA VILLEMARQUÉ



L'Avenir

de la

Langue Bretonne

AVANT-PROPOS D'OLIVIER DE GOURCUFF



ÉDITION DU TERROIR BRETON

NANTES. 1904

HERSART DE LA VILLEMARQUÉ



L'Avenir

de la

Langue Bretonne

AVANT-PROPOS D'OLIVIER DE GOURCUFF



ÉDITION DU TERROIR BRETON

NANTES, 1904

L'AVENIR DE LA LANGUE BRETONNE

AVANT-PROPOS

Le plus précieux recueil de Cantiques Bretons est, sans doute, le Kannouennou Santel de l'abbé Henry publié à Saint-Brieuc, chez Prud'homme, en 1842. Les pièces qui composent ce recueil sont toutes puisées aux sources populaires, mais l'éditeur leur a donné une forme littéraire que possèdent presque seuls les cantiques français du Père Grignon de Montfort. En tête d'un livre qui, selon l'heureuse expression de l'auteur de la Nouvelle Grammaire bretonne imprimée en 1847, remplace si heureusement toutes les compilations sans critique publiées avant lui, M. Théodore Hersart de la Villemarqué plaça un mémoire d'une trentaine de pages intitulé « De l'Avenir de la langue bretonne ». Nous réimprimons aujourd'hui ces pages oubliées, fort dignes de revivre.

En 1842, celui qu'une pieuse admiration bretonne continue d'appeler le barde était célèbre ou,

L'AVENIR DE LA LANGUE BRETONNE



I

Hoc justitiæ gentis hujus non parvum vestigium, quòd, cùm aliæ gentes pleterentur mutatione linguarum, ad istam non pervenit tale supplicium.

(S. AUGUSTIN.)

Le jour où, fiancée à la France, la Bretagne abdiquait ses droits politiques, ébranla fortement sa nationalité : elle ne devait pas néanmoins la voir succomber tout entière ; une puissance lui resta, qui, mettant à l'abri des influences étrangères ses croyances, ses mœurs et ses traditions, en sauva la plus noble part : ce fut la langue bretonne. Cet antique idiome, elle y avait tenu, elle l'avait gardé à travers les siècles avec une ténacité de mémoire et de volonté qui fait sa gloire aux yeux des historiens modernes (1),

(1) Augustin Thierry, *Hist. de la conquête de l'Angl.*, t. I, p. 89,

du moins, fort connu. Son *Barzaz Breiz*, publié trois ans auparavant, en 1839, avait eu deux éditions déjà, et portait aux confins du monde celtique, de la Cornouaille au pays de Galles, des côtes d'Erin aux Monts Granpian, la renommée de son auteur. A moins de trente ans *La Villemarqué* passait pour un des plus illustres représentants de la langue et de la littérature bretonnes ; il était qualifié autant que *Brizeux*, son ami, pour venger la première de ces divinités bien-faisantes, des injustes mépris dont elle était l'objet et pour écrire sous le titre « *De l'Avenir de la langue bretonne* » un manifeste assez comparable à la Défense et illustration de la langue française de *Joachim du Bellay*.

M. de la Villemarqué, qui voulait bien reporter sur moi l'amitié qu'il avait pour mon père, était un homme admirable. La pratique des vertus chrétiennes lui donnait une douceur angélique, et c'est du fond du cœur qu'il remerciait ses adversaires acharnés de l'avoir persécuté — le mot n'est pas trop fort — à propos de l'authenticité des chants bretons recueillis par lui. Son âme était celle d'un saint ; mais elle était aussi celle d'un poète ; si la poésie qui déborde dans le *Barzaz-Breiz*, où la science et l'érudition ne font pas défaut, est souvent la sienne propre, qui songe à

le regretter aujourd'hui ? Ce livre de poésie bretonne, mise à la portée de tous, était indispensable à la Bretagne. Si, pour en avoir assemblé les éléments, *La Villemarqué* est devenu un nouveau *Taliesin*, un second *Brizeux*, nous aurions mauvaise grâce à nous en plaindre, et les critiques perdraient leur temps à l'éplucher. Dernièrement, aux assises nantaises de l'Union Régionaliste bretonne, un barde populaire a demandé à l'Union de lui fournir les moyens d'acheter le *Barzaz-Breiz*. Voilà un hommage fait pour réjouir les mânes du bon grand poète, et pour le consoler de bien des amertumes.

Nous réimprimons, sans y changer une syllabe, le manifeste de 1842. Intraitable, dès que l'on touchait à sa chère langue bretonne, *Hersart de la Villemarqué* s'y montre un peu dur pour l'ennemi déclaré (le magister) et l'ami maladroit (le prêtre français ou l'imprimeur illettré). Mais outre que ces coups portent toujours, il y a, dans l'éloge du caractère breton, dans l'affirmation de l'ancienneté et de la durée de la langue bretonne, une ardeur de conviction, une flamme d'éloquence et de vérité qui nous ont fait désirer de mettre ces pages sous les yeux du plus grand nombre de lecteurs.

VICOMTE DE GOURCUFF.

avec une fidélité où l'antiquité chrétienne, habituée à regarder le changement de langage comme un châtimeut du ciel, eût trouvé une preuve palpable de la grandeur morale de la nation qui le parle ; elle recevait donc le prix de son culte pour lui : depuis lors, le breton n'a point cessé de le lui payer. L'histoire est là pour l'attester : dans tous les dangers qu'ont courus la foi et les mœurs des populations armoricaines, il est venu à leur secours.

Or, deux fléaux terribles ont attaqué la nation à laquelle leur sort est uni : le calvinisme et le voltairianisme ; Voltaire et Calvin, les deux grands génies de l'erreur, si toutefois on peut appeler grands les ennemis de Dieu et des hommes.

Calvin, proclamant la souveraineté de la raison individuelle, foulant aux pieds l'autorité et brisant la chaîne de la tradition des Apôtres, avait vu les plus belles provinces de France se détacher à sa voix de l'unité de l'Eglise. La défection avait gagné de proche en proche avec une rapidité effrayante ; les émissaires de l'hérésie, parvenus jusqu'à la Bretagne, frappaient triomphants à ses portes ; mais la Bretagne ne leur ouvrit pas ; elle n'entendait pas leur langue ; et l'hérésie s'éloigna vaincue, et le dernier Apôtre des Bretons (1) put

(1) Le P. Maunoir.

s'écrier, rendant grâces à Dieu : « Le soleil n'a
« jamais éclairé de canton où ait paru une plus
« constante, une plus inviolable fidélité dans la
« foi ! Il y a treize siècles qu'aucune espèce d'in-
« fidélité n'a souillé la langue qui a servi d'organe
« pour prêcher Jésus-Christ, et il est à naître qui
« ait vu Breton bretonnant professant autre reli-
« gion que la catholique. »

Cependant l'erreur ne se rebuta point, elle prit un masque et reparut ; elle reparut, au bout de 200 ans, plus forte et plus terrible encore, sous le nom d'incrédulité. Relevant l'idée de Calvin à la pointe de l'ironie et l'ornant de tous les prestiges à la fois du style et du vice, Voltaire l'avait introduite en France, et toutes les classes de la société, depuis le prince jusqu'au manant, avaient battu des mains devant l'idole, et la France avait renié Dieu. La Bretagne l'imita-t-elle dans son apostasie ? Nos Saints ne le permirent pas ! La langue, qui déjà l'avait mise à l'abri des paradoxes de Calvin, la défendit contre l'impiété philosophique, et le Voltairianisme fut vaincu sans combat comme le calvinisme.

Plus tard, qui la sauva de nouveau, quand les doctrines funestes, semées par l'hérésie et l'incrédulité, portaient leurs fruits amers ? N'est-ce pas encore le breton ! « N'est-il pas démontré, dit un

« savant illustre dont l'Armorique est fière aussi
« bien que la France, qu'au milieu des orages de
« la Révolution la conservation de la foi et des
« vertus sociales parmi les Bretons est due prin-
« cipalement à leur langue (1) ? » Aujourd'hui
même, qui lui donne cette force vitale et cette
individualité contre lesquelles se brise la civilisa-
tion française ? Qui sauvera dans l'avenir « sa sim-
« plicité religieuse mille fois préférable (croyons
« en le plus grand philosophe de nos jours (2) à
« toute l'élégance sceptique des mœurs modernes ?
« Qui la préservera de l'irrégion et de la corrup-
« tion qui gagnent avec le français les autres pro-
« vinces, » si ce n'est encore et toujours la langue
d'or de nos aïeux ?

Voilà ce que le breton a fait dans le passé pour
nous ; ce qu'il fait à présent, et ce qu'il fera dans
l'avenir, à moins qu'ingrats et infidèles nous ne
l'abandonnions sans défense aux destins contrai-
res qui le menacent.

(1) Laënnec, lettre à M. Legonidec, *Grammaire Bretonne*,
p. 10.

(2) De Bonald, lettre à M. de La Villemarqué, 14 sep-
tembre, 1839.

II

Aucune langue de l'Europe ne possède des titres
de noblesse plus respectables et mieux établis que
celle des Bretons. Fille des dialectes celtiques,
alliée à la grande famille des idiomes indo-euro-
péens et sœur du sanscrit, dont le vocabulaire et
la syntaxe ont avec les siens des rapports frap-
pants, elle cache, comme lui, sa source, dans les
premiers âges du monde. Les travaux lumineux
des philologues gallois et irlandais, James Prichard
et Adolphe Pictet, ont mis tout récemment ce fait
à l'abri du doute. Aucune langue européenne
n'offre autant de monuments littéraires de la même
ancienneté. Les autres nations de notre hémisphère
étaient encore barbares, et déjà notre littérature
était cultivée depuis plusieurs siècles, elle avait
des poètes héritiers de la civilisation gauloise réfu-
giée en Armorique, qui résumaient en eux-mêmes
toute la science du passé druidique et du présent
chrétien ; et déjà le Barde Gwenc'hlan, dont les

paysans armoricains chantent encore les poésies, Taliésin converti par saint Gildas de Rhuys, barde illustre lui-même, Hyvarnion, saint Sulio, et d'autres dont les Bretons Gallois ont sauvé les écrits, faisaient retentir de leurs chants les solitudes armoricaines récemment colonisées par les émigrés de l'île de Bretagne. Les Barbares écoutaient, charmés, des accents si nouveaux pour eux; les rois franks cherchaient à les attirer à leur cour (1) et les chefs étrangers tenaient à honneur d'être célébrés par la muse bretonne (2).

Quand, avec le progrès des âges, l'empire franck fut devenu monarchie française, et l'heptarchie saxonne, royaume anglo-normand; quand naquit la langue française, parlée dès sa naissance dans l'île de Bretagne et sur le continent, ce ne fut pas au latin seul et aux seuls idiomes germaniques qu'elle emprunta son vocabulaire et sa syntaxe; la langue des Bretons d'Armorique eut une part notable à sa formation (3). Ce ne fut pas uniquement dans les littératures de la Grèce et de Rome qu'elle alla prendre des modèles poétiques, elle en chercha dans celle des anciens Bretons, elle imita

(1) *Vie de Saint Hervé*, D. Lobineau.

(2) *Venantius, Fortunatus*, lib. VII, p. 170.

(3) Ampère, *Hist. de la format. de la langue française*. — Michelet, *Hist de France*.

leurs ouvrages qui, « une fois traduits dans les autres langues, dit l'illustre auteur de la Conquête de l'Angleterre, devinrent pour les étrangers la lecture la plus attachante, le thème sur lequel les romanciers du moyen-âge bâtirent le plus volontiers leurs fictions ». En effet, les épopées chevaleresques de la Table Ronde que la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et jusqu'à la Scandinavie et l'Islande ont tour à tour traduites, imitées, reproduites en vers et en prose, qui ont fait les délices et le plus beau titre littéraire de l'Europe du XII^e au XV^e siècle, et dont la renommée dépasse toute imagination; ces épopées nous appartiennent, elles ont pris naissance en Bretagne, elles sortent de nos chants populaires: « Ils étaient si remplis de poésie, ils avaient une si forte teinte d'enthousiasme et de conviction, continue M. Aug. Thierry, qu'ils durent naturellement frapper les auteurs du moyen-âge ». Les derniers chants, venus jusqu'à nous par la tradition, ont eu le même succès; ils ne sont imprimés que d'hier, et déjà les voilà traduits en français, en anglais et en allemand; le philologue les commente, l'historien s'en prévaut, le poète les chante, le romancier s'en empare et les développe; ils réalisent en un mot les prévisions d'un critique aussi judicieux qu'impartial

qui les jugeait de nature à intéresser non seulement la France, mais l'Europe (1). Tels sont les titres de gloire de la langue bretonne et les obligations que lui ont les littératures étrangères.

Eh bien ! aux yeux des représentants du système d'aplatissement général, qu'on nomme la centralisation, cette langue n'a aucune valeur. Affichant un mépris philosophique pour tout ce qui s'éloigne de l'uniformité de la civilisation française, et faussant l'histoire, comme le dit encore et si bien M. Thierry, ils regardent comme seules dignes d'éloges les nations auxquelles le hasard des événements a attaché l'idée de civilisation. Aussi, ont-ils déjà rayé le nom de la Bretagne de leurs statistiques ; aussi s'efforcent-ils de détruire ses mœurs, ses anciennes coutumes, les restes de son état social, et surtout son antique idiome, pour lui imposer la langue et les idées françaises. Mais le Bâtard de Normandie n'a pas traité différemment les Anglais qu'il avait conquis ! Mais Henri VIII, le tyran mitré, n'a pas fait peser sur les Gallois vaincus un plus insolent despotisme ! Mais l'autocrate russe ne soumet pas les Slaves à un joug

(1) M. Fauriel, *Rapport sur le Barzaz-Breiz, chants populaires de la Bretagne,*

plus intolérable ! Nous vivons cependant, dit-on, sous le régime de la liberté !

Unité territoriale ! unité de langage ! répondent les humanitaires. Un peuple *unius labii* serait sans doute un peuple modèle, s'il était possible ; mais toute la question est là. Si l'on veut en effet détruire la langue bretonne, parce qu'elle contrarie l'unité, il en faudra détruire bien d'autres ; car il n'y a pas un pays en Europe qui n'en renferme plusieurs différentes de celle de la majorité de la nation. Croyons-en un penseur qui a fait de cette question l'étude de toute sa vie : « En voulant donner à l'Europe une langue uniforme, on ne réussira qu'à créer des patois divers, et qu'à faire désapprendre au peuple un idiome qu'il parle correctement, pour lui en donner un qu'il ne possédera jamais bien (1) ».

Unité intellectuelle et morale ! s'écrie-t-on encore. Comme si la variété n'était pas une des lois nécessaires de la beauté parfaite dont l'unité est la forme (2) ! Comme si les peuples de race celtique, avec l'individualité puissante qui les distingue de la grande nation à laquelle ils ont été incorporés, ne lui imprimaient pas un heureux

(1) Christophe Anderson, *Historical Sketches*, p. 30.

(2) « Omnis pulchritudinis forma unitas est. » (S. Aug. *de Civit. Dei.*)

caractère d'originalité, ainsi que la colonne antique à l'édifice moderne élevé sur les ruines du temple dont elle supportait la voûte !

Mais c'est au progrès des lumières et de la civilisation que les partisans de la centralisation en appellent le plus souvent, soutenant qu'il est impossible de civiliser les Bretons autrement qu'en abolissant leur langage et en les assimilant au reste de la France. Avec tout le respect que méritent ces généreux champions du progrès social, nous avouons humblement qu'il nous reste encore à apprendre comment ceux des Bretons qui parlent deux langues, savoir le clergé, la bourgeoisie et la noblesse, pourront s'entendre en oubliant une des deux, et comment l'habitant des campagnes, le Breton par excellence, qui n'en parle qu'une, pourra gagner une étincelle d'intelligence à l'échanger contre une nouvelle. Notre clergé est-il au-dessous du clergé de France ? Notre bourgeoisie et notre noblesse sont-elles inférieures à la noblesse et à la bourgeoisie françaises ? Nos populations rurales le cèdent-elles en quoi que ce soit aux paysans de la Normandie, de la Beauce et de la Touraine ? S'il est au contraire une opinion reçue en Europe, n'est-ce pas celle qui proclame le dévouement sans bornes, la patiente candeur, la douce fermeté, la rigidité des

mœurs, la piété éclairée et la science modeste des prêtres de Bretagne ; l'austère probité, la fierté noble, la raison élevée et la droiture de cœur de la bourgeoisie bretonne ; le désintéressement, l'indépendance et la loyauté de la noblesse armoricaine, dont toute la richesse est dans les grands hommes qu'elle a produits, chaîne d'or dont le dernier anneau se perd dans les temps les plus reculés, qui traverse le moyen-âge, et vient de gloire en gloire jusqu'à Chateaubriand ? Ne fait-on pas surtout l'éloge des habitants de nos campagnes, laborieux, sensibles, énergiques, fidèles jusqu'au dévouement, pieux jusqu'au martyre, dont rien ne peut corrompre la pureté, dont rien ne peut rebuter l'abnégation et lasser les sacrifices, comme l'a dit un écrivain français, que nous citons avec orgueil (1) ? Classe aussi remarquable par l'intelligence que par les sentiments du cœur, et aussi supérieure aux paysans *éclairés* des environs de Paris que la religion l'est à l'incrédulité, la morale à la corruption, la dignité à la bassesse, la poésie de la langue, des idées, des costumes et des usages, au prosaïsme brutal en tout genre.

Loin donc d'avoir aucun bien à demander à ses voisins, un tel peuple doit repousser tous ceux

(1) Charles Nodier.

qu'ils voudraient lui offrir. Le progrès dont ils se prévalent, s'il s'introduisait chez lui, justifierait la définition qui l'appelle *la corruption progressive des mœurs*, et leurs fallacieuses lumières mettraient le feu à la Bretagne, sous prétexte de l'éclairer.

Mais ce n'est, selon quelques-uns, ni l'espoir d'établir en Europe l'unité de langage, des mœurs et des idées, ni le désir de voir la Bretagne s'asseoir, comme on dit, au banquet de la civilisation commune, qui pousse nos ennemis à détruire la langue de nos pères : s'ils civilisent, assure-t-on, c'est pour dominer ; de sorte qu'on peut dire encore aujourd'hui des Bretons qui propagent chez eux la langue et les idées françaises, ce qu'en disait Tacite, il y a dix-huit siècles, en les voyant favoriser le progrès des mœurs des Romains : *ils sont les instruments de leur propre esclavage, Instrumenta servitutis*.

Toutefois, les complices de nos ennemis ne doivent pas tous être rangés sur la même ligne et accusés au même chef ; les uns le sont en effet presque malgré eux, tandis que les autres les aident de tout leur pouvoir. Parmi les premiers, il faut comprendre en général les habitants des villes, des bourgs et des manoirs, et la plupart des ecclésiastiques de la Bretagne. Ceux-là dans leurs discours, ceux-ci dans leurs sermons, ne se

font aucun scrupule *d'enrichir* la langue bretonne d'une foule de mots français, dont les désinences seules sont changées. Le mal n'est pas grand, disent-ils, ce ne sont que des mots ; mais ce ne sont aussi que des gouttes d'eau qui s'infiltrèrent dans les flancs du navire, par l'incurie des matelots, et pourtant il finit par s'emplier et sombrer. Le mal n'est pas grand ! pourquoi donc, depuis trois siècles, tous ceux qui portent quelque intérêt à la conservation de notre langue, ne cessent-ils de le signaler ? Pourquoi le P. Maunoir se plaint-il de ce que « plusieurs ecclésiastiques ayant charge « d'âmes ne savent le langage de leurs brebis », et « de ce que « d'autres, quoique originaires du pays « d'Armorique, ne savent la propriété de plusieurs « mots de leur langue maternelle et l'entremêlent « d'expressions françaises avec des terminaisons « bretonnes, qui ne s'entendent de la plupart des « auditeurs ? (1) » Pourquoi Dom. Lepelletier reproche-t-il aux prêtres de son temps d'être la cause de la perte d'un grand nombre de locutions bretonnes, perte due à leur négligence et qui accuse leur « paresse à laquelle il est plus aisé de « trouver en français les termes de la religion et « de la morale, que de les emprunter au breton (2) » ?

(1) *Grammaire bretonne. Préface.*

(2) *Dictionnaire breton, au mot Peun.*

Pourquoi le docteur Laënnec déplore-t-il l'incurie du clergé breton, qui, dit-il « ne cherche pas à se « mettre en état de parler et d'écrire correctement « sa langue, et a puissamment contribué à la « corrompre? (1) »? D'où vient qu'un jeune écrivain, dont la Bretagne reconnaissante apprécie le zèle et le dévouement, remarque « les altérations françaises introduites par le clergé dans son enseignement quotidien de la religion (2) »? qu'un autre, dans une des études les plus piquantes qui aient paru sur ce pays, note « le sans-çon déplorable avec lequel la plupart des prédicateurs traitent le breton (3) »? « que notre poète national dénonce au clergé lui-même

Son breton incorréct et d'un mélange amer (4)?

Et qu'on dit du *breton de curé*, comme on dit du *latin de cuisine*?

Le blâme a été fondé jusqu'ici : cependant, pour le clergé existe une excuse, dont les laïques ne peuvent se prévaloir ; ce sont les longues années

(1) *Grammaire bretonne de Le Gonidec, Préface.*

(2) Aurélien de Courson, *Essai sur la Bretagne*, p. 130, chez Prud'homme.

(3) Alfred de Courey, *Le Breton*, p. 7.

(4) Brizeux, *Aux prêtres de Bretagne. Les Ternaires*, p. 132.

d'études et de séminaire, pendant lesquelles il a dû forcément négliger sa langue maternelle, et les travaux du ministère, qui ne lui laissent pas le loisir nécessaire pour l'étudier à fond ; mais, comme nous le verrons tout à l'heure, une heureuse réforme s'opère qui, du domaine abstrait de la science, descend déjà dans les manoirs ; dont les villes et les bourgs ressentiront bientôt l'influence, qu'une grande partie du clergé propage, et à laquelle sa bonne foi et ses lumières ne pouvaient manquer de l'amener.

Par la raison contraire, ceux qui, de propos délibéré, favorisent la dégradation de notre langue et de nos mœurs, persévèrent dans leur système de démoralisation générale. Ces corrupteurs publics sont les maîtres d'écoles aux livrées de l'université, et certains imprimeurs bretons.

Le Magister en France n'est qu'un personnage plus ou moins grotesque et inoffensif ; en Bretagne, il est à la fois grotesque et odieux, et pourrait devenir dangereux avec plus de savoir faire, et si les parents n'éloignaient prudemment de lui leurs enfants. Quand, assis sur son trône, sceptre à la main, il tranche du Nicolas et reprend majestueusement l'enfant qui répond en breton à une demande adressée en français, on se rappelle, malgré soi, ce capitaine goguenard qui, dans les

marais de la Russie, disait à ses soldats : « Il est défendu de fumer, mais vous pouvez vous asseoir » ; et l'on sourit, car on est désarmé. Mais lorsqu'on le voit, furieux de prêcher une morale incomprise, demander au fouet un argument sans réplique, « pour inculquer, comme il dit, jusqu'au sang, le français aux petits sauvages », le sourire meurt sur les lèvres et fait place à l'indignation. Telle est pourtant la méthode d'instruction élémentaire qu'emploie généralement l'Université dans nos campagnes ; aussi les rares écoliers qu'elle recrute appellent-ils leurs maîtres d'un nom énergique, dont le français n'a pas l'équivalent : *Kighérien*, *Carnifices* ; et la langue des magisters ne fait pas, grâce à Dieu, de grands progrès chez nos paysans.

L'espoir de remédier à cet état de choses détermina, il y a peu d'années, un habitant riche de la Haute Bretagne à exempter de toute rente, par testament, ses domaniers bas bretons, à condition qu'ils enverraient leurs enfants étudier aux écoles françaises. Eh bien ! Son espoir est trompé ; déjà les pauvres mères trouvent le legs bien onéreux, et, si l'on y tenait rigoureusement la main, elles se verraient bientôt forcées d'y renoncer ; car elles aiment mieux, disent elles, élever des laboureurs dispos que des savants meurtris. Que M. Gobert

n'employait-il sa fortune à fonder des écoles bretonnes, où l'on aurait instruit sans peine et sans recours à la violence, les fils de nos cultivateurs dans leur propre idiome ! Le français n'est pas, j'imagine, la langue exclusive de l'instruction et le breton celle de l'ignorance. Mais l'Université tenait trop à l'honneur de partager la succession de notre compatriote, pour lui permettre d'attenter à son monopole, en se soustrayant à ses lois. Fille non plus des rois, comme les vingt Universités libres qui existaient jadis en France, mais bâtarde du despotisme et de la philosophie, elle connaît trop bien les devoirs de la piété filiale pour laisser violer les décrets sur lesquels l'a constituée l'Empire, à défaut d'une loi qu'il n'a point osé faire, et que la charte nous promet dans le plus *bref délai*, depuis bientôt douze ans. Or, d'après les décrets impériaux, l'Université fonde, organise et gouverne exclusivement, absolument et arbitrairement toutes les écoles de France ; et fait poursuivre par son conseil privé, érigé en tribunal d'exception, jeter en prison et condamner, sans débats contradictoires, sans publicité, à une amende énorme et à la confiscation mobilière et immobilière, *sans préjudice de plus grandes peines*, quiconque établit une école indépendante de son grand-maître. Quant aux principes qu'elle tient

de sa mère la philosophie, ses lois constitutives défendent aussi, sous les mêmes peines, d'en professer d'autres, et ils seraient blessés sans doute dans une école où l'on parlerait la langue qu'aucune espèce d'infidélité n'a souillée depuis quinze siècles. On en peut juger par les doctrines du régicide Camille Desmoulins, l'oracle des premiers instituteurs primaires; elles feront voir aux moins crédules dans quel but on les a créées. « Un « des crimes de la Convention, dit-il, est que les « écoles primaires ne soient point encore établies « en Bretagne. S'il y avait eu dans les campagnes, « sur le fauteuil du curé, un instituteur national « qui commentât, les *Droits de l'homme et l'Al-* « *manach du père Gérard*, déjà serait tombé des « têtes des Bas-Bretons la première croûte de la « superstition, cette gale de l'esprit humain; et « nous n'aurions pas, au milieu des lumières du « siècle et de la nation, ce phénomène de ténè- « bres, dans le Kemper Corentin, où des paysans « disent aux commissaires de la Convention : « Faites-moi donc bien vite guillotiner, afin que « je ressuscite dans trois jours! De tels hommes « déshonorent la guillotine, comme autrefois la « potence était déshonorée par ces chiens qu'on « avait pris en contrebande et qui étaient pendus « avec leurs maîtres. Ce sont des animaux à fac :

« humaine, etc (1). » Les conseillers de l'Université ne parlent plus ainsi de nos jours, il faut l'avouer; mais leur cœur est resté le même.

Toutefois notre langue nationale a, dans une certaine presse bretonne, des ennemis encore plus actifs. Si les instituteurs universitaires sont payés pour la corrompre dans sa source même, notre vocabulaire, ils le surchargent de mots français. Le meilleur dictionnaire que nous possédions, celui de Le Gonidec, ils se gardent bien de le publier; mais ils impriment, réimpriment, font répandre à profusion partout le glossaire en jargon mixte du P. Grégoire de Rostrenen, qui, du moins, se rendait justice, en avouant avec candeur son ignorance du breton, et doit la plupart de ses mots à Le Bris et autres écrivains non moins incorrects, mais bien plus coupables que lui. — Les racine de notre langue, ils les défigurent par leur orthographe arbitraire. — Sa grammaire, ils l'outragent. — Son génie, ils le dénaturent. S'ils espèrent ainsi parvenir à leur but, ils se trompent étrangement. « On pourra bien « réussir par un semblable moyen, dit Laënnec, « à diviser la langue bretonne en une multitude « de jargons; mais on ne la rapprochera pas du

(1) *Histoire des Brissotins*, p. 72

« français au point de rendre le français inintelligible aux paysans. » Le mal il faut en convenir, ne date pas d'aujourd'hui, il existait bien avant eux. Il suffit de comparer entre elles quelques éditions d'un même ouvrage imprimé à diverses époques, pour voir qu'il a subi de siècle en siècle, depuis sa publication, une altération progressive entre les mains des imprimeurs ; mais, loin d'arrêter cette tendance funeste vers une dissolution générale, ils contribuent à l'activer. On conçoit qu'ils ne doivent pas être plus scrupuleux à l'égard des ouvrages modernes qu'on leur donne à imprimer. S'il les tiennent, comme il arrive le plus souvent, de pauvres chanteurs aveugles, qui les leur dictent, de cloarec timides ou de jeunes prêtres qui débutent, ils changent, ajoutent, suppriment ni plus ni moins qu'un censeur de l'empire ; et une fois l'œuvre augmentée, revue, corrigée, mise à neuf, ils la baptisent d'un beau titre et la lancent dans le public des servantes et des valets ; car tel est le monde auquel ils s'adressent ; les paysans qui se respectent rougiraient de comprendre leur jargon. La manie qu'ils ont de la censure les mène quelquefois plus loin. Supposant tel auteur ou mort, ou loin de la Bretagne, ils se permettent la contrefaçon et le plagiat, et livrent son œuvre

tronquée à quelque chanteur à leur solde ; mais ce procédé ne leur réussit pas aussi bien, témoin la déconvenue de ce *libraire intrus* que l'auteur de *Telen Arvor* marqua d'un stigmatte immortel.

C'est d'après le grain pur des poètes originaux mêlé au levain criminel des libraires, travaillé, repêtri sous leur presse maudite, pour me servir des vives images de M. Brizeux, que les étrangers jusqu'ici jugeaient notre langue bretonne ; aussi, n'y voyaient-ils qu'un patois informe indigne de fixer l'attention de la critique. Les beaux livres de Le Gonidec auraient dû pourtant faire exception à leur yeux ; mais ils s'en défiaient à tort, les croyant écrits en breton académique plutôt qu'en breton usuel. Ceux de M. de Guesbriand, par la raison contraire, eussent modifié leur opinion, si son orthographe arbitraire ne les avait rebutés. Les textes du *Barzaz Breiz*, thermomètre exact de la pureté du breton qui se parle dans nos campagnes, sont venus prouver qu'on n'avait pas été juste envers lui.

Quoi qu'il en soit, la réforme dont nous avons parlé date de la publication de ces divers ouvrages. Comme nous l'avons remarqué, une partie notable du clergé, et la plus intelligente, il faut le dire, s'y associe et y travaille. Il a senti qu'il s'agissait d'autre chose ici que d'une question de

grammaire ; il a vu l'objet qu'on se propose, et son noble cœur l'a compris ; il a mesuré le but et son patriotisme éclairé l'atteindra. La tâche est cependant pour lui autrement difficile que pour la plupart des laïques ; elle est double en effet ; elle porte sur la langue parlée comme sur la langue écrite, et sur une langue bien plus mêlée que l'idiome vulgaire, par cela même qu'elle a plus de prétention à la noblesse, et qu'elle a cru devoir se parer d'un grand nombre de termes religieux latins ou français ; mais l'entreprise n'est pas au-dessus du zèle des réformateurs. Dans l'impossibilité d'exclure tous les néologismes, ils bannissent les plus récents, dont ils limitent ainsi le nombre, et s'efforcent, en pensant en breton et en retremant la langue aux sources populaires, à l'exemple des grands orateurs, par l'emploi ménagé de certaines locutions, de certaines manières de dire prétendues triviales, on ne sait pourquoi, et qui sont au contraire originales et pleines de force, de lui rendre ses richesses perdues, de la rajeunir, de l'épurer, ou du moins de la conserver au degré de pureté où elle existe encore. Le mouvement heureux dont nous parlons se fait déjà sentir dans les prédications, en Cornouaille et en Léon ; il est moins remarquable en Tréguier et en Vannes ; mais, grâce à nos évêques, il ne tardera

pas à s'étendre partout. Déjà, si nous sommes bien informé, M^{sr} de Kemper, dont toute la Cornouaille a salué avec enthousiasme l'avènement récent à l'épiscopat, songerait à fonder dans son séminaire une chaire de langue bretonne, où nos jeunes ecclésiastiques pourraient apprendre par principe leur idiome national, et à faire retoucher les livres élémentaires où les enfants puisent, avec la science de la religion, les premières notions du breton écrit. Les évêques de Vannes et de Saint-Brieuc ne resteront pas en arrière et rivaliseront avec lui de zèle et d'émulation ; leurs lumières, leur sollicitude pour le dépôt de la foi confié à leurs soins, et leur amour pour le pays ne permettent pas d'en douter.

Par ce qui vient d'être dit, on peut voir que notre langue écrite fixe aussi l'attention des membres éclairés du clergé. Rien ne peut mieux la maintenir et mettre plus d'obstacle au progrès du français que l'impression des ouvrages bretons les plus chers au peuple. Parmi ces ouvrages, nos cantiques réclament une des premières places. Les beautés qu'ils renferment et l'effet qu'ils produisent la leur donne incontestablement. Plusieurs se perdent chaque jour ou sont indignement travestis par le prétendu bon goût et la mauvaise foi des libraires ; la nécessité de les sauver de la

mort et de la mutilation a frappé nos ecclésiastiques ; la tâche leur revenait de droit, l'honneur de l'avoir entreprise appartient à un jeune prêtre de l'évêché de Kemper, qui vient de mettre la main à l'œuvre avec un patriotisme, un désintéressement, une intelligence au-dessus de tout éloge. Rassembler avec les mélodies originales plus de cent soixante cantiques, tant imprimés que manuscrits et traditionnels, en comparer entre elles les différentes versions et les éclairer les unes par les autres ; remédier discrètement soit aux altérations introduites par la tradition ou les copistes, soit aux interpolations progressives des imprimeurs ; en un mot rendre à l'expression sa valeur, à la phrase sa correction, au rythme sa mesure, au texte entier sa pureté, sa couleur, son originalité primitive, et le publier dans une orthographe logique, nationale, et non plus calquée sur l'orthographe français ; c'est ce que vient de faire M. l'abbé Henry de manière à se concilier les suffrages des critiques les plus éclairés. On pourra bien, à la vérité, relever çà et là dans ses textes quelques néologismes dont l'effet est assez semblable à celui de notes discordantes dans un morceau de musique ; il eût pu facilement les faire disparaître ; mais loin de le blâmer de les avoir laissé subsister, il faut au

contraire lui en savoir gré, car ils attestent le respect avec lequel il a traité les cantiques qu'il n'a pas eu lieu de croire altérés. Ces néologismes, du reste, ne sont pour la plupart, des taches qu'aux yeux des puristes, car l'usage les a malheureusement consacrés ; ils contribuent à faire des textes de M. Henry l'expression exacte de la langue bretonne, telle qu'on la parle généralement aujourd'hui, comme l'atticisme de son style fait de lui un des disciples les plus distingués du restaurateur de notre langue et de notre littérature nationale, comme on a si justement surnommé Le Gonidec.

III

Ainsi donc les Bretons résistent avec autant d'opiniâtreté aux envahissements de la langue des Français qu'ils résistaient jadis au progrès de leurs armées. N'en déplaise aux détracteurs intéressés de notre idiome, il n'a pas reculé d'un pas, depuis notre union à la France, ses limites sont restées les mêmes, et l'historien Bouchard qui les traçait, il ya quatre cents ans, semble les avoir tracées hier; comme alors, un sentier, un ruisseau, un simple talus, toujours les mêmes, séparent le breton du français, et le français ne passe pas. Le breton n'est aussi ni plus altéré, ni plus mêlé qu'à cette époque: qu'on en juge par les ouvrages: il est même aujourd'hui cultivé avec plus de soin qu'il n'a jamais été, grâce aux travaux de Le Gonidec; M. Brizeux l'a remarqué: « En face de la civilisation nouvelle, aux dix-neuvième siècle, a-t-il dit, le breton est écrit avec plus de pureté qu'il ne le fut depuis l'invasion romaine. » Et

l'on assure qu'il se meurt! que les écoles primaires le tueront! comme s'il n'avait pas vaincu le latin, durant quatre cents ans, le francisque durant sept siècles, le roman sous une domination plus courte, mais non moins despotique; comme si, repoussant le français depuis six cents ans, il ne pouvait pas le repousser encore, et comme si le passé ne lui répondait pas de l'avenir? L'anglais ne vit-il pas toujours, en dépit de la langue romane imposée violemment à l'île par l'épée triomphante de Guillaume-le-Conquérant, qui, voulant l'abolir, avait créé des milliers d'écoles d'où il l'avait exclu sous les peines les plus sévères. Le breton de nos frères de Galles, persécuté comme le nôtre par la langue anglaise, comme le nôtre envahi, depuis des siècles, par des écoles primaires, en est-il moins vivace, et n'est-il pas toujours la langue de six cents mille hommes? Vains calculs de la politique! Debout sur les ruines de l'empire romain, le barde Taliesin chantait il y a douze cents ans: « Nous conserverons à jamais et notre Dieu et notre langue! tant la mer, tant le breton! *tra mor, tra breton!* »

Un jour, à six siècles de là, en face du trône anglo-normand, du haut des murailles de Londres, capitale d'un vaste empire dont le puissant monarque menaçait d'enfermer l'Europe dans un

cercle de son épée, un vieillard breton répondait à ce monarque lui-même qui lui demandait sa pensée sur l'avenir de la nation bretonne : « Cette nation, ô roi, pourra être opprimée, détruite même en grande partie par vous et par d'autres puissances, aujourd'hui comme autrefois et à l'avenir, mais détruite entièrement, jamais ! à moins que ce ne soit par la colère de Dieu ; et aucune autre langue que la langue bretonne ne répondra au jour du jugement pour la plupart de ses enfants ».

Bien des générations ont passé depuis que ce vieillard rappelait au roi d'Angleterre la prophétie de Taliesin et voilà que l'éternité mystérieuse annoncée à la langue bretonne lui est de nouveau prédite, non plus par un barde inspiré, non plus par un enthousiaste breton, mais par un historien français qui prévoit l'avenir en étudiant le passé, par M. Augustin Thierry : « Il y a, dit-il, dans la langue des peuples celtiques un principe de durée qui paraît se jouer des efforts des siècles et des hommes ».

Acceptons ces heureux augures, mais travaillons, comme nos pères, à les réaliser. Notre pays n'est pas le seul des anciennes provinces de France qui sente tressaillir en lui la nationalité vivante ; un mouvement analogue se produit dans tous ceux

qui jouirent d'une existence propre ; un cri d'émancipation s'élève ; il s'étend du nord au midi, et déjà du fond de la Provence une voix (1) nous a répondu : *mille et mille ans encore passeront, et toujours nos chants sonneront et retentiront !*

(1) Jasmin.



LE TERROIR BRETON

REVUE RÉGIONALISTE

Organe de défense des intérêts bretons et celtiques

DIRECTEUR : YANN RUMENGOL

NANTES : 24, rue Bel-Air — NANTES

Le n^o, 0 fr. 40 — Abonnement, 5 fr. par an

EN VENTE

AUX BUREAUX DE LA REVUE

Velleda, drame en 3 actes par Ch. KERANBARS. —
Edition du *Terroir Breton*. — Lafolye, Vannes, 1902.
— Prix : 1 fr.

La Complainte du Vieux Gabarrier, paroles et mu-
siques de Ch. RAILLARD, illustration de Leonec. —
(Ed. du *Terroir Breton*, 1901. — Prix : 0 fr. 25.

Fleurs des Bois, poésies de Ch. FREDERICK, préface
de Y. RUMENGOL. — Lafolye, Vannes, 1902. — Prix : 1 fr.

La Victoire de M^{sr} Saint Ronan, suylie de Goulennou,
complainte brève en langue armoricaine, sur le poids
que supporte en l'autre monde l'Anaou de Messieurs les
sçavants, — 1 volume en vieux français par Abalor
(Léon LE BERRE). — Ed. du *Terroir Breton*, 1903. —
Prix : 1 fr.

De l'Abandon du Costume et de la langue bretonne,
Yann RUMENGOL. — Ed. du *Terroir Breton* (prix : 0 fr. 25).

Là-Bas... Chez Nous (Ma Bro), poésies P. DE PORT-
GAMP. (Ed. du *Terroir Breton*), 1903. — Prix : 2 fr. 50.

Bro goz ma zadou, chant national breton du barde
JAFFRENOU (Taldir). — Prix : 1 fr. 25.